



INFMG

PROGRAMME DE FORMATION

DEJEPS Spécialité « Perfectionnement sportif »
Mention « Disciplines d'Expression sur glace » ou Mention « Disciplines de Vitesse sur glace »
SESSION 3 - Du 30 Août 2021 au 1^{er} Juillet 2022

Contexte

Le diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (DEJEPS) spécialité « Perfectionnement sportif » mention « Disciplines d'Expression sur Glace » ou « Disciplines de Vitesse sur glace », est mis en place par le CREPS Grand Est, site de Reims en partenariat avec l'INFMG (FFSG). La formation inclut la préparation et la certification au DEJEPS « Disciplines d'Expression sur glace » ou au DEJEPS « Disciplines de Vitesse sur glace » en référence aux arrêtés de création du 8 Août 2011 (versions consolidées) et sous réserve d'une habilitation par la DRJSCS Grand Est.

Prérogatives

Les objectifs de la formation DEJEPS sont dérivés du référentiel professionnel :

- Concevoir des programmes de perfectionnement sportif en patinage :
 - Formaliser les éléments d'un projet d'action
 - Analyser les enjeux d'un contexte socioprofessionnel
 - Définir les objectifs d'un projet d'action
 - Définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un projet d'action : publics concernés, ressources humaines et financières.
- Concevoir la mise en œuvre d'un programme de perfectionnement sportif en patinage :
 - Animer une équipe de travail
 - Promouvoir les actions programmées
 - Gérer la logistique des programmes d'action
 - Evaluer ses actions
- Conduire une démarche de perfectionnement sportif :
 - Conduire une démarche d'enseignement
 - Conduire une démarche d'entraînement
- Conduire des actions de formation dont le tutorat
- Maîtriser les règles de sécurité au niveau technique et matériel

Objectifs

- Assurer l'entraînement dans les associations, les centres locaux, régionaux ou structures associées au Parcours d'Excellence Sportif de la FFSG
- Participer à des actions de formation fédérales, de branche ou d'Etat
- Contribuer au développement des sports de glace
- Participer à l'ensemble des actions de l'équipe technique régionale
- Gérer une structure et animer une équipe de collaborateurs

INSTITUT NATIONAL DE FORMATION AUX METIERS DE LA GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISE | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 35 81 | E-mail : contactinfmg@ffsg.org

N° de déclaration d'activité 11 75 50445 75 | Siret : 793 199 092 00024

INFMG_PROGRAMME_FORMATION_DEJEPS_2021_2022



INFMG

Public cible

Toute personne majeure ayant pour projet d'enseigner les disciplines d'expression sur glace (patinage artistique et danse sur glace) et les disciplines de vitesse sur glace (short-track et patinage de vitesse) dans le cadre d'une activité de perfectionnement sportif et de préparation à la compétition.

Prérequis (Exigences Préalables à l'Entrée en Formation)

- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du patinage sur glace datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation ;
- Etre titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante :
 - « Prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) ;
 - « Premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) en cours de validité ;
 - « Premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) en cours de validité ;
 - « Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ;
 - « Certificat de sauveteur secouriste du travail (STT) » en cours de validité.
- Etre capable de justifier d'une expérience pédagogique dans une discipline de la FFSG de trois cents heures dont au moins deux cents heures d'enseignement sur glace;
- Réussir un test organisé par la FFSG de mise en situation pédagogique visant à conduire et évaluer une séance d'initiation de patinage de 15 minutes face à un patineur ou groupe de patineur, suivi d'un entretien de 10 minutes.
- Etre capable de justifier d'un niveau technique fédéral bronze correspondant aux tests fédéraux mentionnés en annexe ou équivalent, ou réussir un test organisé par la FFSG (disciplines d'expression sur glace) OU
- Etre capable de justifier d'un niveau de performance, attesté par le directeur technique national des sports de glace, réalisé en compétition officielle en patinage de vitesse courte piste ou longue piste correspondant à la grille définie en annexe I (disciplines de vitesse sur glace)

Dispenses et équivalences

Les candidats peuvent bénéficier de dispenses ou équivalences.

cf. Annexe VI [arrêté du 08 Août 2011 version consolidée](#) – Disciplines d'Expression sur Glace

cf Annexe VI [arrêté du 08 Août 2011 version consolidée](#) – Disciplines de Vitesse sur glace

Tests de sélection

Peuvent se présenter toutes celles et ceux qui se sont inscrits à la formation (sous réserve du respect du délai d'inscription avec dossier complet et du nombre d'inscrits maximum) et qui reçoivent une convocation. Les épreuves des tests de sélection sont définies par l'Organisme porteur de la formation (CREPS de REIMS).

INSTITUT NATIONAL DE FORMATION AUX METIERS DE LA GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISE | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 35 81 | E-mail : contactinfmg@ffsg.org

N° de déclaration d'activité 11 75 50445 75 | Siret : 793 199 092 00024

INFMG_PROGRAMME_FORMATION_DEJEPS_2021_2022



INFMG

La formation

1200H dont



**350H en
présentiel** en
centre (10
regroupements de
35H soit 5 jours)



**350H en
distanciel**
(Réparties sur les 10
mois. Plateforme
Claroline et
accompagnement
individualisé)



**500H en situation
de travail** avec
un tuteur

Organisation :

1. **Inscription : Dossier** à télécharger et à renvoyer complet
2. **Tests de sélection** : 3 épreuves. 27 et 28 MAI 2021 à REIMS
3. **Positionnement** : Entretien permettant de réaliser un bilan des acquis, savoir-faire et connaissances en vue de contractualiser un **parcours individualisé de formation** (avec d'éventuels renforcements ou allègements de formation). 30 et 31 Aout 2021 en distanciel (visio).
4. **Formation : 1200H en alternance** au total
5. **Certification : 4 Unités Capitalisables** à valider en centre de formation « Concevoir un projet d'action » ; « Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action » ; « Conduire une démarche de perfectionnement sportif dans les disciplines de glace choisies » ; « Encadrer les disciplines de glace choisies en sécurité »

Effectif : 8 stagiaires minimum / 15 stagiaires maximum

Coût : 9 500€ TTC

Les frais de transport, restauration et hébergement ne sont pas inclus et sont à la charge des participants.

Modalités et délais d'inscription :

Début des inscriptions : 10/03/2021

Fin des inscriptions : 16/04/2021

Dossier d'inscription à retirer auprès du CREPS de Reims

<https://creps-reims.fr/03-les-formations/>

Contacts :

- **Coordonnateur de la formation** :
Laurent TRUILLET laurent.truillet@creps-reims.sports.gouv.fr
- **Référent pédagogique UC3 & UC4** (information technique et pédagogique) :
Anaïs BERTHET aberthet@ffsg.org
- **Assistante administrative** (devis, modalités de financements et élément administratif) :
Christine DADI christine.dadi@creps-reims.sports.gouv.fr –
03.26.86.70.12
- **Référent Handicap** (adaptation des modalités pédagogiques et moyens techniques) :
Nathalie ROBERT nrobert@ffsg.org – 06.43.68.93.20

INSTITUT NATIONAL DE FORMATION AUX METIERS DE LA GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISE | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 35 81 | E-mail : contactinfmg@ffsg.org

N° de déclaration d'activité 11 75 50445 75 | Siret : 793 199 092 00024

INFMG_PROGRAMME_FORMATION_DEJEPS_2021_2022



INFMG

Lieux de formation en présentiel

4 sites de référence

Le siège de la Fédération Française des Sports de Glace

41/43 rue de Reuilly 75012 Paris

La patinoire Cité glace*

2 rue Augustin Fresnel - 51000 Chalons en champagne

La Patinoire Albert 1er*

1 Boulevard Albert 1^{er} – 51100 Reims

La Patinoire Jacques Bariot*

Avenue François Mauriac – 51100 Reims

Le CREPS Grand Est de Reims*

Route de Bezannes - 51100 Reims

**Site accessible aux Personnes à Mobilité Réduite*

D'autres lieux de formation peuvent être proposés en cours d'année selon les besoins diagnostiqués.

Moyens d'encadrement

Les tuteurs des stagiaires sont titulaires d'un DEJEPS dans le champ d'activité des sports de glace, d'une carte professionnelle à jour et font preuve d'une expérience professionnelle d'encadrement depuis 2 ans minimum. Ils sont identifiés en amont du positionnement des candidats. Ils accompagnent les stagiaires vers l'autonomie d'action et la prise de responsabilité au sein de leur structure d'accueil. Ils exercent les missions suivantes :

- Accueillir, informer et intégrer l'alternant dans la culture de la structure ;
- Gérer l'alternance et se coordonner avec l'organisme de formation ;
- Organiser le parcours de l'alternant dans l'entreprise (repérer les situations de travail les plus formatrices, organiser le parcours de l'alternant en liaison avec l'organisme de formation) ;
- Transmettre les savoirs professionnels (rendre le travail formateur) ;
- Accompagner, soutenir, et suivre le projet d'action et d'apprentissage de l'alternant ;
- Évaluer la progression et les acquis de l'alternant.

Les référents disciplinaires fédéraux font partie de l'équipe pédagogique de formateurs de l'INFMG. Ils veillent aux évolutions réglementaires des disciplines et coordonnent la cohérence technique des contenus de formation.

INSTITUT NATIONAL DE FORMATION AUX METIERS DE LA GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISE | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 35 81 | E-mail : contactinfmg@ffsg.org

N° de déclaration d'activité 11 75 50445 75 | Siret : 793 199 092 00024

INFMG_PROGRAMME_FORMATION_DEJEPS_2021_2022



INFMG

Formateur	Statut	Diplôme	Fonction	Champ d'action
BERTHET Anaïs	Professeure de sport CTN	DESJEPS Patinage	Référente pédagogique UC3&UC4 Formatrice	Analyse Vidéo Apprentissages fondamentaux Formation de cadres
BLONDEL Fabrice	Professeur de sport CTN	DESJEPS Patinage	Référent pédagogique Danse/Glace Formateur	Pédagogie Technique
Colosse aux Pieds d'Argile	Privé	Association reconnue par le ministère	Formateur	Lutte contre les violences
DELOBEL Véronique	Privé	DEJEPS Patinage	Formatrice	Diététique
DEPOUILLY Laurent	Privé	DESJEPS Patinage	Formateur	Technique Direction structure
DUMONT Annick	Professeure de sport CTN Fédéral	BEES 3 Patinage	Formatrice	Technique Préparation mentale Coaching
GLAISE Catherine	Professeure de sport CTN	DESJEPS Patinage	Formatrice	Technique Pédagogie
GOLLIN Myrtille	Professeure de sport CTN	DESJEPS Patinage de Vitesse	Référente pédagogique Patinage de Vitesse Formatrice	Technique Pédagogie Formation de cadres
GUSMEROLI Vanessa	Privé	DEJEPS Patinage	Formatrice	Réglementation technique spécifique
HADDAD Lyne	Privé	DESJEPS Patinage	Formatrice	Chorégraphie
JOUBERT Brian	Privé	DEJEPS Patinage	Formateur	Technique
MELINE Thibault	Professeur de sport Entraîneur National	DESJEPS Patinage de Vitesse	Formateur	Technique Planification Préparation Physique
MERIAUX Stéphanie	Professeur faculté	DESJEPS Patinage	Formatrice	Conduites addictives

INSTITUT NATIONAL DE FORMATION AUX METIERS DE LA GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISE | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 35 81 | E-mail : contactinfmg@ffsg.org

N° de déclaration d'activité 11 75 50445 75 | Siret : 793 199 092 00024

INFMG_PROGRAMME_FORMATION_DEJEPS_2021_2022



INFMG

PITON Barbara	Professeur de sport CTN	DEJEPS Patinage	Formatrice	Technique Pédagogie
PETETIN Roxane	Privé	DESJEPS Patinage	Formatrice	Réglementation technique spécifique
SANESTI Vanessa	Professeur de sport	DESJEPS Patinage	Référente pédagogique Patinage Artistique Formatrice	Pédagogie Technique
SODOGAS Alexis	ETAPS en détachement	DESJEPS Patinage de Vitesse	Formateur	Technique
TAHIR Malika	Privé	DESJEPS Patinage	Formatrice	Technique
THEVENARD Claude	Entraîneur National	DESJEPS Patinage	Formatrice	Technique
Formateur Formateurs CREPS	Professeur de sport		Référente pédagogique UC1/UC2	Méthodologie de projet

D'autres formateurs (cadres d'Etat ou privés, officiels d'arbitrage, personnes habilitées...) interviendront également lors des différents regroupements en fonction des thématiques abordées.

Lors des regroupements au CREPS, les formateurs du CREPS seront également sollicités en tant que formateurs.

INSTITUT NATIONAL DE FORMATION AUX METIERS DE LA GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISE | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 35 81 | E-mail : contactinfmg@ffsg.org

N° de déclaration d'activité 11 75 50445 75 | Siret : 793 199 092 00024

INFMG_PROGRAMME_FORMATION_DEJEPS_2021_2022



INFMG

Moyens techniques

Au cours de chaque séquence de formation en présentiel, les stagiaires et les formateurs pourront avoir accès à :

- Une salle de cours d'une quinzaine de places équipée de tables, chaises et d'un vidéo projecteur
- Une patinoire avec plusieurs créneaux d'accès à la glace : pour les temps de pratique sur les aspects techniques disciplinaires et les mises en situation pédagogiques d'animation auprès de publics diversifiés
- Une salle de danse ou de sport si besoin

Pour les séquences de formation en distanciel, les stagiaires et formateurs ont accès à la plateforme de formation à distance Claroline Connect.

Pour connaître les modalités d'accueil spécifique à l'INFMG au siège de la FFSG, voir le Livret d'accueil.

L'**assistance pédagogique** est réalisée par le coordonateur de la formation au sein du CREPS de Reims et la responsable pédagogique des UC3&4 Anaïs BERTHET.

Moyens pédagogiques

Les séquences de formation sont construites de manière à :

- Favoriser l'interactivité entre formateurs et stagiaires et entre stagiaires
- Ancrer les apprentissages et développer les compétences au plus près de la réalité de terrain de chacun.

Modalités pédagogiques : Blended learning, partage d'expériences, études de cas, débats contradictoires, animation de travaux collectifs, jeux de rôle, mises en situations pédagogiques, observations guidées, retours d'expériences et travaux collaboratifs.

Supports pédagogiques : documents .doc/.ppt/.xls ; vidéos ; selon la demande une captation vidéo ou audio du cours peut être faite. Tous les supports sont accessibles en ligne sur la plateforme de formation à distance Claroline.

L'**assistance technique** de la plateforme est réalisée par Anaïs BERTHET.

INSTITUT NATIONAL DE FORMATION AUX METIERS DE LA GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISE | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 35 81 | E-mail : contactinfmg@ffsg.org

N° de déclaration d'activité 11 75 50445 75 | Siret : 793 199 092 00024

INFMG_PROGRAMME_FORMATION_DEJEPS_2021_2022



INFMG

Contenu

LES MODULES DE FORMATION DE JEPS :

Modules UC1/2 (250 heures de formation) :

- Connaissances institutionnelles, règlementaires et culture fédérale
- Méthodologie de projet : conception et mise en œuvre d'un projet dans une structure « Sports de Glace »

Modules UC3/4 (450 heures de formation) :

- Planification de l'entraînement
- Perfectionnement technique et pédagogique dans la famille disciplinaire choisie (disciplines d'expression ou disciplines de vitesse)
- Préparation physique
- Préparation mentale
- Formation de cadres
- Sport, éthique et prévention
- Management d'une équipe d'entraînement

La liste des thématiques n'est pas exhaustive et peut évoluer en fonction des besoins de la formation.

Suivi et évaluation des séquences de formation

- **Le livret de formation** : Il retrace les objectifs des différentes séquences de formation présentiel, distanciel et en situation de travail. Il doit être complété des observations du stagiaire et de son tuteur entre chaque séquence de formation en présentiel. Il permet de s'assurer la cohérence pédagogique entre le centre de formation et la structure d'alternance et s'assurer le lien entre le coordinateur pédagogique, le tuteur, l'employeur et le stagiaire pour un bon déroulement de la formation.
- **La visite en structure** : Elle est réalisée au cours de la formation. Elle permet aux différents acteurs de la formation de s'assurer du même niveau de compréhension quant au cadre de la formation, ses objectifs, son organisation, le rôle et les missions de chacun, les droits et devoirs du stagiaire. Elle permet au coordinateur de la formation de faire un point de situation particulier autour du stagiaire, de son contexte professionnel et des moyens de formation à sa disposition pour individualiser les modalités de formation si besoin.
- **L'évaluation formative** : organisée pour chacune des 4 Unités Capitalisables du DEJPS à la moitié du parcours de formation, elle permet d'évaluer les compétences acquises en cours de formation et de situer les besoins en formation nécessaires pour atteindre les objectifs de certification
- **L'enregistrement des temps de connexions** des stagiaires à la plateforme de formation en ligne Claroline et des travaux des séquences de formation à distance.

INSTITUT NATIONAL DE FORMATION AUX METIERS DE LA GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISE | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 35 81 | E-mail : contactinfmg@ffsg.org

N° de déclaration d'activité 11 75 50445 75 | Siret : 793 199 092 00024

INFMG_NOM_DOCUMENT_V1_AAAA_MM_JJ



INFMG

- **Les appels de suivi** : au cours de la session de formation et selon les besoins, le coordonnateur contacte les tuteurs des stagiaires ou reste disponible pour les tuteurs qui souhaiteraient échanger sur l'alternance de leur stagiaire
- **Les travaux et les questionnaires** réalisés au cours des séquences de formation en présentiel
- **L'évaluation de la satisfaction** :
 - A l'issue de chaque séquence de formation en présentiel, une **évaluation de la satisfaction des participants** est réalisée sous la forme d'un questionnaire individuel en ligne
 - A l'issue de la session de formation,
 - Une **évaluation de la satisfaction des participants** à chaud puis à froid sont réalisées sous la forme d'un questionnaire individuel en ligne
 - Une **évaluation de la satisfaction des tuteurs, formateurs et employeurs** sont réalisées sous la forme d'un questionnaire individuel en ligne
 - Une **évaluation de la satisfaction des financeurs** sont réalisées sous la forme d'un rapport d'activité avec une possibilité de retours à froid.

Ces évaluations permettront à l'INFMG (directeur, coordonnateur et responsables pédagogiques) de :

- Décider des suites à donner à l'action (poursuivre, reconduire...);
- Améliorer la formation d'une séquence à l'autre et d'une session à l'autre ;
- Rendre compte au commanditaire des résultats de cette formation ;
- Établir le bilan d'activités pour un ensemble de formations ;
- En mesurer l'efficacité ;
- Qualifier la prestation des intervenants ;
- Mesurer la qualité des interventions et de la mise en place de la formation.

Modalités de certification

Les évaluations certificatives des stagiaires se font sur la base de **3 épreuves** prévues dans les Annexes II des arrêtés des DEJEPS spécialité « Perfectionnement sportif » mention « Disciplines d'Expression sur Glace » ou mention « Disciplines de Vitesse sur glace »
[arrêté du 08 Août 2011 version consolidée](#) – Disciplines d'Expression sur Glace
[arrêté du 08 Août 2011 version consolidée](#) – Disciplines de Vitesse sur glace

1. Situation d'évaluation certificative des Unités Capitalisables transversales 1 et 2 « Concevoir un projet d'action » ; « Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action »

- **EPREUVE « PROJET »**

Elle s'organise en deux étapes :

- **Etape 1 : production d'un document numérique de 20 pages maximum (hors annexe), relatant la conception (UC1), la mise en œuvre (UC2) d'un projet d'action annuel.**

INSTITUT NATIONAL DE FORMATION AUX METIERS DE LA GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISE | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 35 81 | E-mail : contactinfmg@ffsg.org

N° de déclaration d'activité 11 75 50445 75 | Siret : 793 199 092 00024

INFMG_NOM_DOCUMENT_V1_AAAA_MM_JJ



INFMG

Le document doit être remis à l'organisme de formation en version numérique, au plus tard 2 semaines avant l'épreuve.

Le projet porte sur le développement de la structure.

- Etape 2 : soutenance du projet mis en œuvre pendant l'alternance

La durée totale de l'épreuve est de **60 minutes maximum**. Elle a lieu devant une commission du jury et comporte 2 temps :

- o **l'exposé par le candidat (20 minutes maximum) (support au choix)**
- o **le questionnement par le jury (40 minutes maximum)**

2. Situation d'évaluation certificative de l'Unité Capitalisable transversale 3 « Conduire une démarche de perfectionnement sportif dans les disciplines de glace choisies » ;

Disciplines d'expression :

Cette épreuve certificative prend place dans la deuxième moitié du cycle de formation. Elle se déroule dans la structure d'alternance du stagiaire. Elle prend, la forme soit :

- d'une séance individuelle avec un patineur (se) de niveau national minime minimum en patinage artistique

ou

- d'une séance avec un couple de niveau nationale minime minimum en danse sur glace

Le candidat propose une programmation d'entraînement d'une durée de 3 mois qu'il doit remettre en version numérique **au plus tard 2 semaines avant l'épreuve**.

La séance d'entraînement a pour objectif l'amélioration technique et artistique du programme de compétition du patineur ou du couple. La répartition du travail technique et artistique doit être à peu près égale.

Le jour de l'épreuve,

1/ Le candidat propose une séance tirée au sort.

2/ Le candidat **conduit la séance pendant 50 minutes au maximum avec un patineur (se) ou un couple de niveau national minimum**.

3/ Cette séance est suivie d'un **entretien de 30 minutes maximum (questions réponses avec le jury) :**

- préparation de l'entretien pendant 30 minutes maximum

- entretien (10 minutes maximum d'exposé par le candidat suivi de 20 minutes maximum d'entretien)

Pendant l'entretien :

-le candidat fait le bilan de sa séance et de l'évaluation du patineur (se) ou du couple de patineurs en s'appuyant sur l'analyse technique et artistique de la prestation

-le candidat explique et modifie si besoin sa planification à moyen terme pour le même patineur ou le même couple de patineur

INSTITUT NATIONAL DE FORMATION AUX METIERS DE LA GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISE | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 35 81 | E-mail : contactinfmg@ffsg.org

N° de déclaration d'activité 11 75 50445 75 | Siret : 793 199 092 00024

INFMG_NOM_DOCUMENT_V1_AAAA_MM_JJ



INFMG

Disciplines de vitesse :

Cette épreuve certificative prend place dans la deuxième moitié du cycle de formation. Elle se déroule dans la structure d'alternance du stagiaire. Elle prend, la forme soit :

- **d'une séance sur glace avec groupe de patineurs de niveau national minimum en short track.**

Le candidat propose une programmation d'entraînement d'une durée de 3 mois qu'il doit remettre en version numérique **au plus tard 2 semaines avant l'épreuve.**

Le jour de l'épreuve,

1/ Le candidat propose une séance tirée au sort.

2/ Le candidat **conduit la séance pendant 50 minutes au maximum avec son groupe de patineurs de niveau national minimum.**

3/ Cette séance est suivie d'un **entretien de 30 minutes maximum.**

- **préparation de l'entretien pendant 30 minutes maximum**

- **entretien** (10 minutes maximum d'exposé par le candidat suivi de 20 minutes maximum d'entretien)

Pendant l'entretien :

-le candidat fait le bilan de sa séance et de l'évaluation des patineurs en s'appuyant sur l'analyse de la séance.

-le candidat explique et modifie si besoin sa planification à moyen terme pour les mêmes patineurs.

3. Situation d'évaluation certificative de l'Unité Capitalisable transversale 4 « Encadrer les disciplines de glace choisies en sécurité »

EPREUVE « FORMATION DE CADRES »

Elle est organisée en centre de formation

Le candidat conduit une séance de formation ayant pour objet l'analyse technique, auprès d'un public de pratiquants, au moyen d'une vidéo d'un programme de patinage artistique ou de danse sur glace ou d'un extrait d'une course en patinage de vitesse, selon modalités suivantes :

Disciplines d'expression :

- **préparation de la séance** : le candidat visionne la vidéo et prépare son intervention pendant **60 minutes au maximum** ;

- le candidat **conduit la séance de formation** portant sur l'analyse technique de la vidéo pour un public de pratiquants pendant **30 minutes au maximum.**

INSTITUT NATIONAL DE FORMATION AUX METIERS DE LA GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISE | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 35 81 | E-mail : contactinfmg@ffsg.org

N° de déclaration d'activité 11 75 50445 75 | Siret : 793 199 092 00024

INFMG_NOM_DOCUMENT_V1_AAAA_MM_JJ



INFMG

Disciplines de vitesse :

- **Préparation de la séance** : le candidat visionne la vidéo et prépare son intervention pendant **30 minutes maximum**.
- Le candidat **conduit la séance de formation** portant sur l'analyse technique de la vidéo pour un public de pratiquants pendant **20 minutes maximum**

Les évaluateurs peuvent être experts désignés par le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale sur une liste qu'il établit. Le directeur technique national des sports de glace propose au directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale les noms de personnes qualifiées qu'il souhaite faire figurer sur ladite liste.

INSTITUT NATIONAL DE FORMATION AUX METIERS DE LA GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISE | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 35 81 | E-mail : contactinfmg@ffsg.org

N° de déclaration d'activité 11 75 50445 75 | Siret : 793 199 092 00024

INFMG_NOM_DOCUMENT_V1_AAAA_MM_JJ